Colloque final du
projet franco-suisse
ALPEAU

Evian – Palais Lumière

Haute-Savoie - France

28 et 29 Mars 2012

Accompagner les collectivités pour la gestion des zones de captage

SM3A

(Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve
et de ses Abords)

Interreg FRANCE-SUISSE
Projet ALPEAU
forêt eau potable

Interreg FRANCE-SUISSE

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

UNION EUROPÉENNE
Projet bénéficiaire du Fonds européen de développement régional

Accompagner les collectivités pour la gestion des zones de captage

- **Éléments de contexte**
- **Amélioration de la connaissance : inventaire des captages**
- **Résultats, pistes d'amélioration**
- **Communication, formation**
- **Conclusion**

Eléments de contexte

Le site

- Un grand bassin versant : 1991 km² (BV français)
- SAGE (Schéma Aménagement et de Gestion des Eaux) porté par le SM3A : 2164 km² (106 communes françaises)
- 300 captages majoritairement gravitaires
- une gestion, distribution de l'eau variée (petites communes syndicats..)

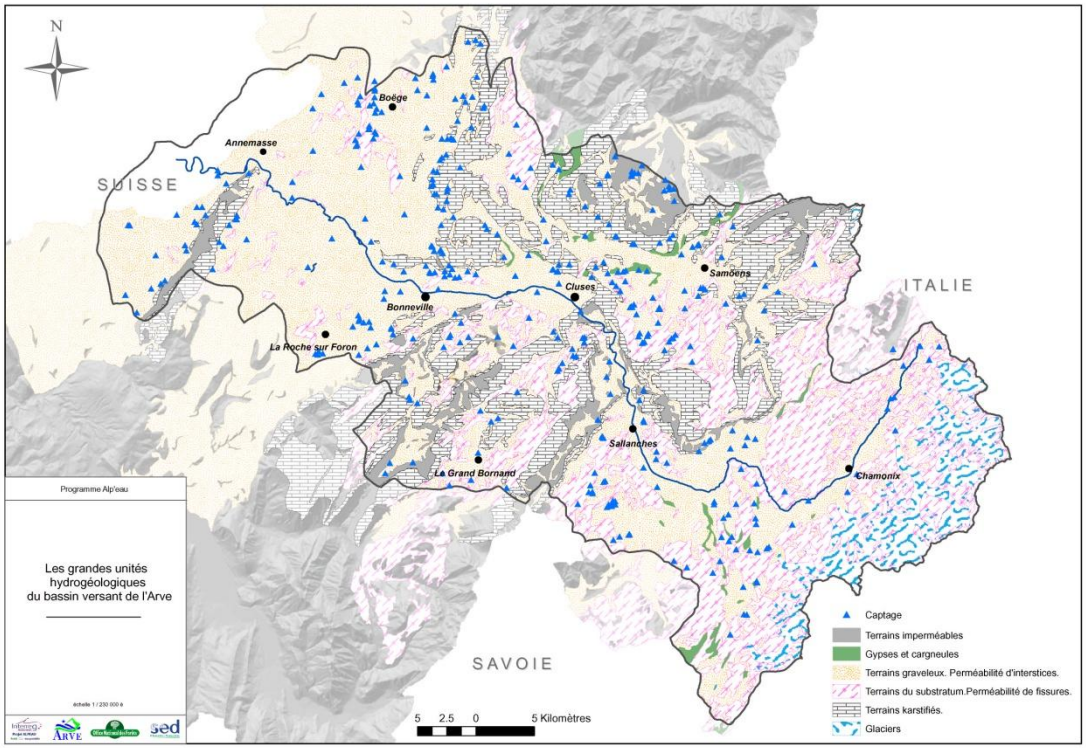

Eléments de contexte

La forêt :

- Majoritairement résineuse (épicéa)
- Elle occupe plus de la moitié des périmètres de captage

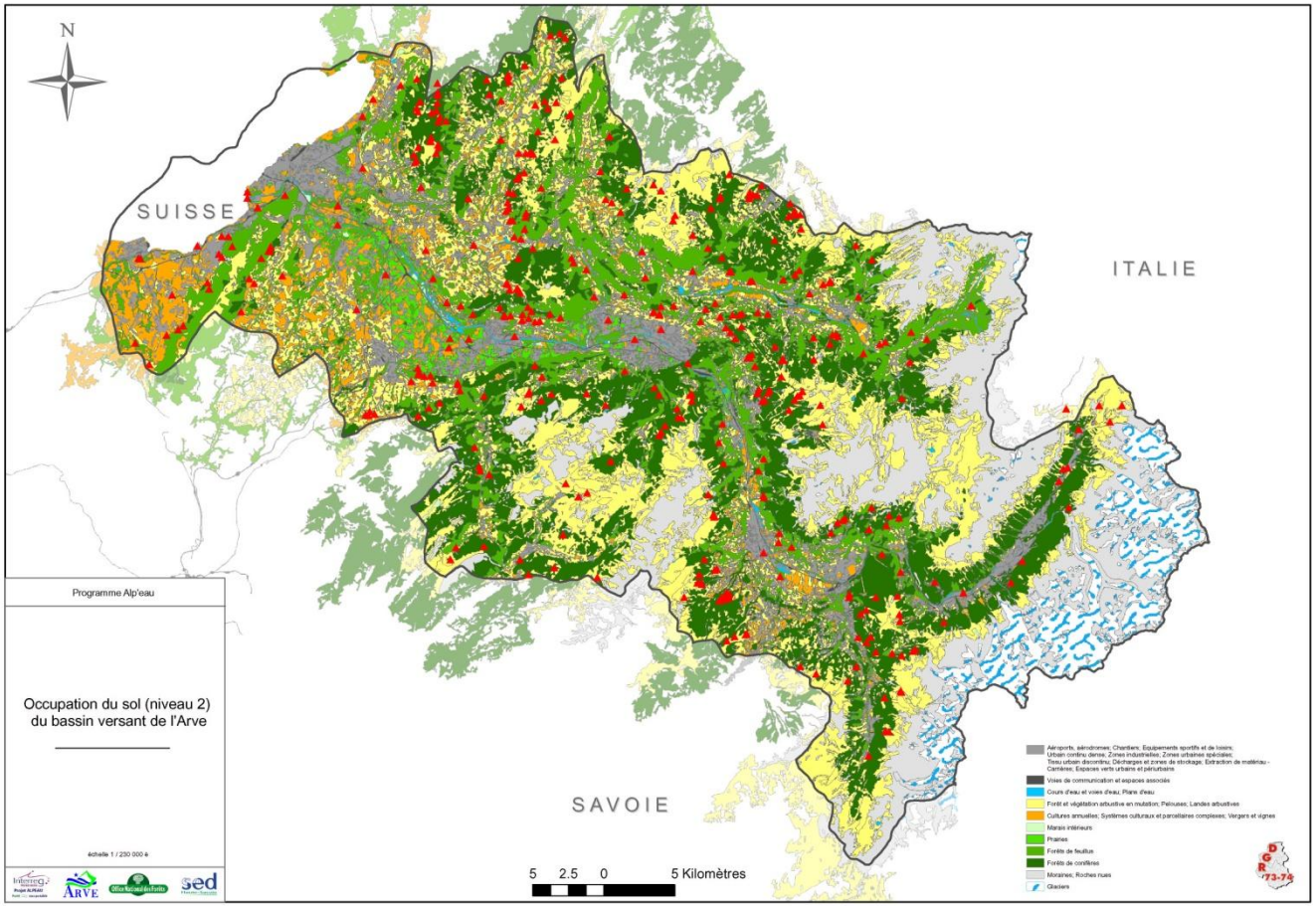

Eléments de contexte

De l'interreg Alp'eau au SAGE

- Améliorer et partager la connaissance
- Accompagner les collectivités pour une meilleure gestion de la ressource en eau
- Elaborer des orientations de gestion (et les intégrer dans un outil opposable)
- Communiquer auprès de la population et des professionnels

Amélioration de la connaissance

Un état des lieux
Comment? pourquoi faire?

Les moyens :

- Analyse des arrêtés de DUP
- Visite sur le terrain, rencontre des acteurs

Résultats attendus

- Un guide des bonnes pratiques
- Une réglementation plus précise et mieux adaptée

Amélioration de la connaissance

- 300 captages étudiés (200 visites terrain)
- plus de 80% bénéficient d'une DUP
- Travaux faits pour environ les 2/3 des captages

Périmètre rapproché

•Peuplement et sylviculture

•Desserte et exploitation forestière

Périmètre immédiat

Amélioration de la connaissance

Périmètre immédiat

Les textes : exemple d ’une DUP

Périmètre immédiat :

*Acheté en toute propriété par la commune, comme l'exige la loi, **ce périmètre sera clos de trois rangées de barbelés**. Toute activité y sera interdite hormis un nettoyage régulier.*

*Pour l'heure, il convient de **couper tous les arbres et de débroussailler le périmètre***

Amélioration de la connaissance

Périmètre immédiat

Clôture

- Clôture présente **sur moins d'un captage sur deux** (47 %)
- En mauvais état dans presque la moitié des captages (48%)
- Dans 58 % des cas elle est menacée par des chutes d' arbres

Amélioration de la connaissance

Périmètre immédiat

Végétation

Dans 70% des cas la présence d'arbre a été constatée, plutôt sous la forme de peuplements (1 captage sur 2)

Absence	Arbres isolés	En peuplement
30 %	21%	48%

Divers

- Un panneau de signalisation n'est présent que dans 8% des cas
- Les drains ne sont jamais repérés sur le terrain

Amélioration de la connaissance

Périmètre rapproché

Les textes : exemple dans un arrêté de DUP

périmètre rapproché et éloigné :

Confondus en un seul, celui-ci s'élèvera à l'amont du captage sur 200 mètres en arc de cercle. Sur celui-ci ***le déboisement sera interdit ainsi que toute ouverture de chemins ou de routes forestières.***

Les pistes forestières sont présentent dans 2 captages sur 3 (67%)
(bilan réalisé sur 200 captages du bassin de l'Arve)

Amélioration de la connaissance

Périmètre rapproché

Les principales difficultés observées sur le terrain

- 1. Débardage sur des terrains hydrogéologiquement sensibles à proximité du captage
- 2. Réalisation de coupes rases de plus de 50 ares
- 3. Casse ou endommagement d'ouvrages lors de l'exploitation forestière

Origine : Communication insuffisante entre gestionnaires de l 'eau et de la forêt

Un diagnostic pour mieux cibler les enjeux

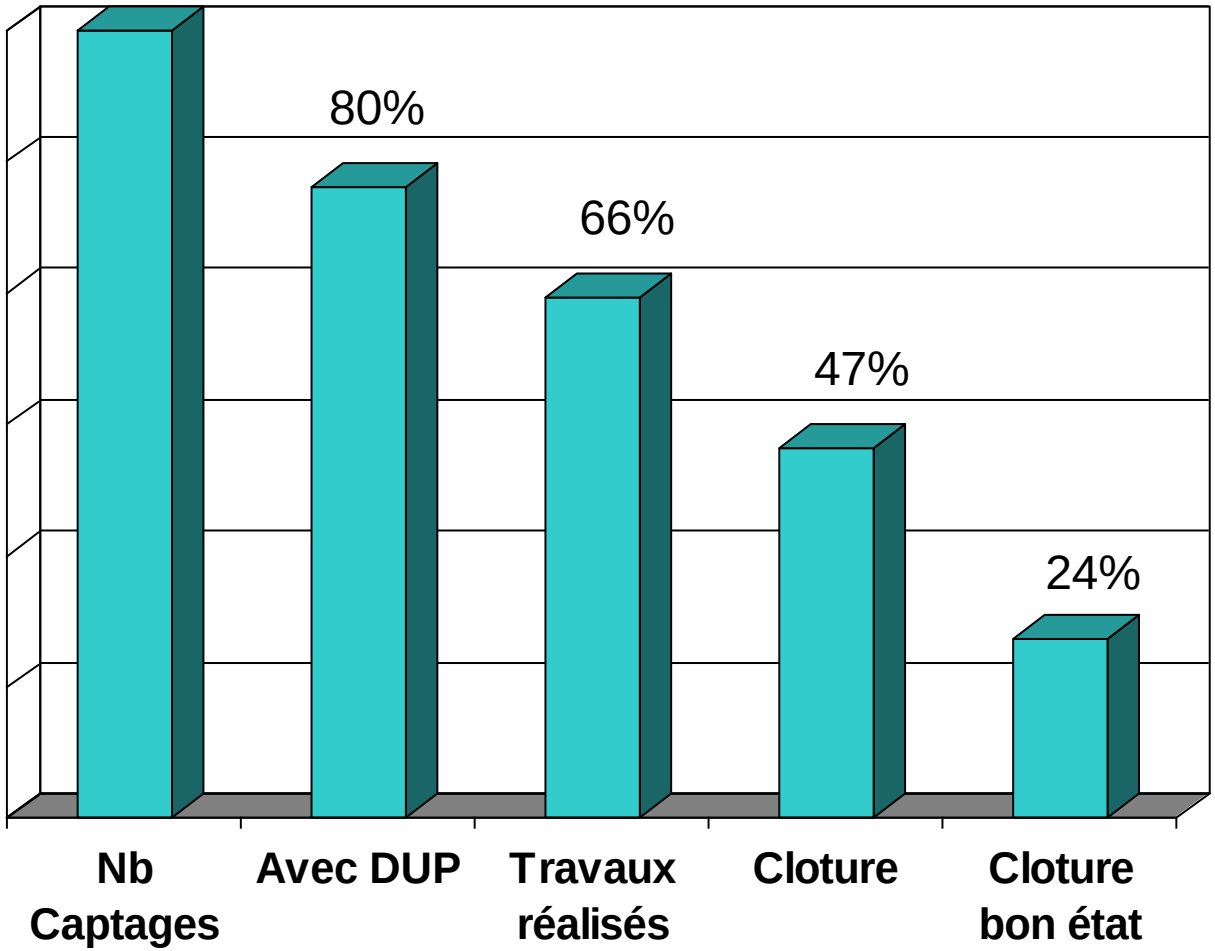

Plus de 50% des captages sont en forêt

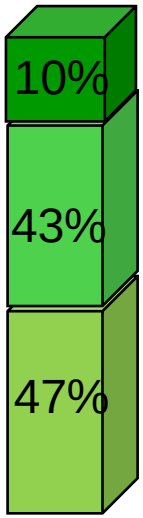

Exploitation intensive

Exploitation forestière raisonnée

Pas ou très peu d'exploitation forestière

Résultats et pistes d'amélioration

Recommandations propositions

- **Mettre en place une déclaration de coupe (et/ou DICT)** sur l'ensemble des exploitations forestières
- **Coordonner l'opération avec le gestionnaire de l'eau** en amont de la coupe et fermeture éventuelle du captage pendant l'exploitation
- **Utiliser si nécessaire des engins adaptés à la protection du sol** (débardage par câble,cheval)
- **Matérialiser les ouvrages sur le terrain** : **périmètres** (piquets, bornage à la peinture sur les arbres…), ouvrages enterrés (bornage après repérage).
- **Informer et communiquer** auprès des propriétaires forestiers, des exploitants..

Résultats et pistes d'amélioration

Evolution de la réglementation: périmètre immédiat

AP DUP St Laurent, captages de l'Essert 2011

*•« …compte tenu de la morphologie des lieux, **il est dérogé à la clôture du périmètre de protection immédiat** pour le captage de l'Essert, celui-ci ne sera pas clos mais simplement matérialisé par un bornage et signalé par des panneaux…*

*•**Le couvert végétal sera adapté à la pérennité des ouvrages et des drains** ; un engazonnement rustique sera effectué ainsi qu'un nettoyage régulier des sites »*

Résultats et pistes d'amélioration

Evolution de la réglementation: périmètre rapproché

AP DUP St LAURENT 2011

• « les peuplements forestiers seront traités **en futaie irrégulière ou jardinée** de manière à favoriser un couvert forestier permanent

• **Toute coupe rase (à blanc)** de plus de 50 ares d'un seul tenant et de plus de 50m d'emprise de haut en bas sera interdite, La réalisation de 2 coupes jointives si la 1ère n'a pu être régénérée sera interdite

- **L'ouverture de nouvelles pistes forestières** fera l'objet d'un avis de l'hydrogéologue agréé »

Résultats et pistes d'amélioration

Des outils

- guide pour la gestion des périmètres immédiats et rapprochés
- un outil d'aide aux diagnostics des périmètres

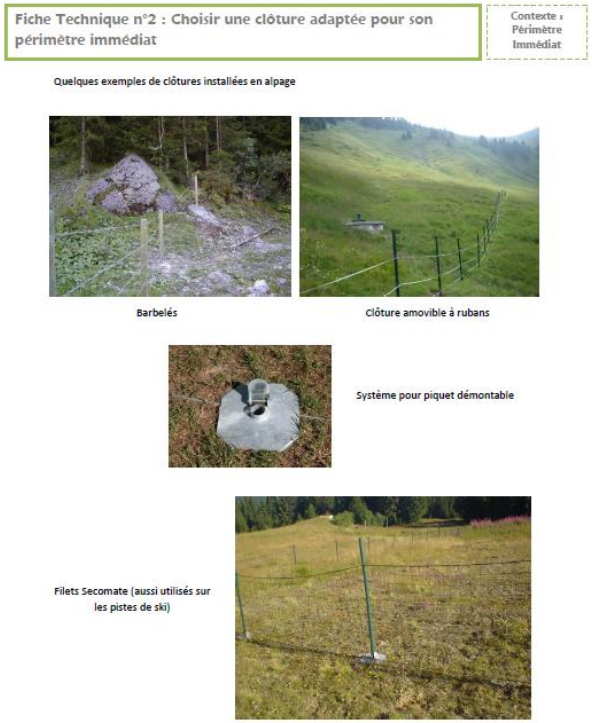

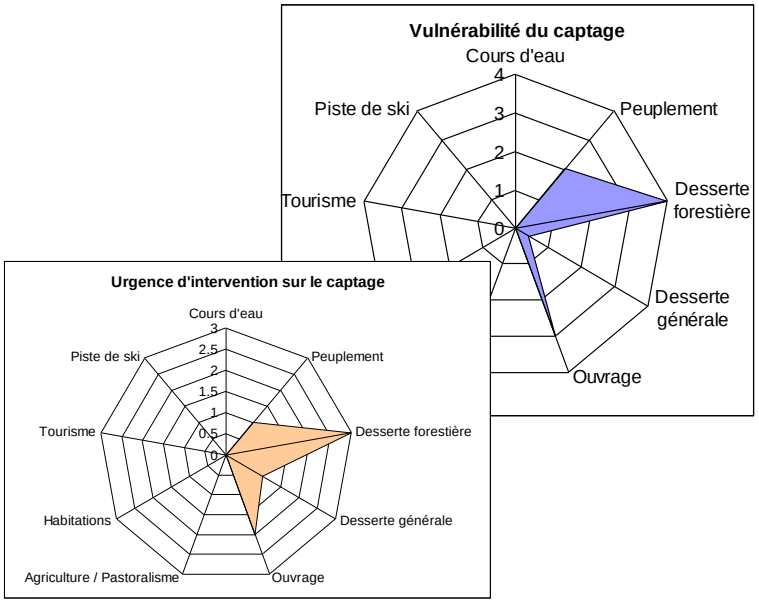

Communication formation

- A l ’attention des gestionnaires de l ’eau : une trentaine de collectivités

- A l ’attention du grand public grâce à une maquette spécialement développée dans le cadre du projet : plus de 500 participants

Conclusions

L'approche à l'échelle d'un bassin versant relativement étendu permet de constater des situations très disparates (ex. vulnérabilité intrinsèque et corrélation avec la qualité des eaux)

Vulnérabilité intrinsèque	Taux conformité
1	61%
2	56%
3	55%
4	47%
5	20%

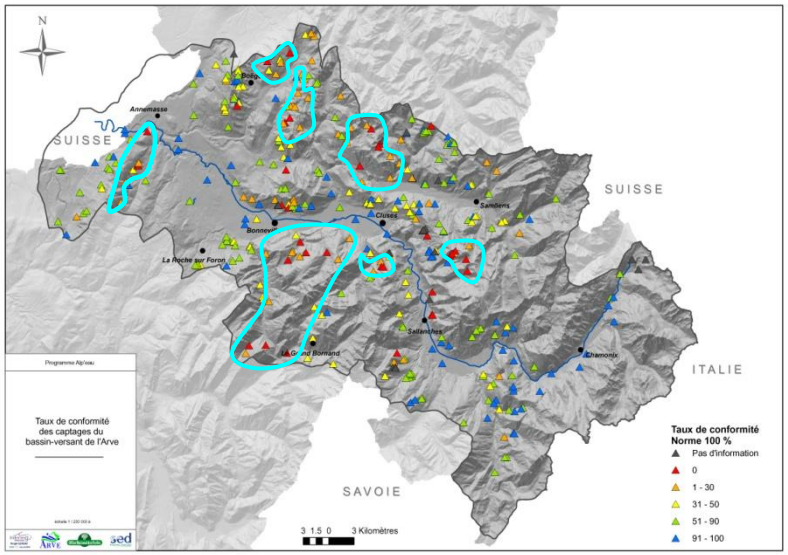

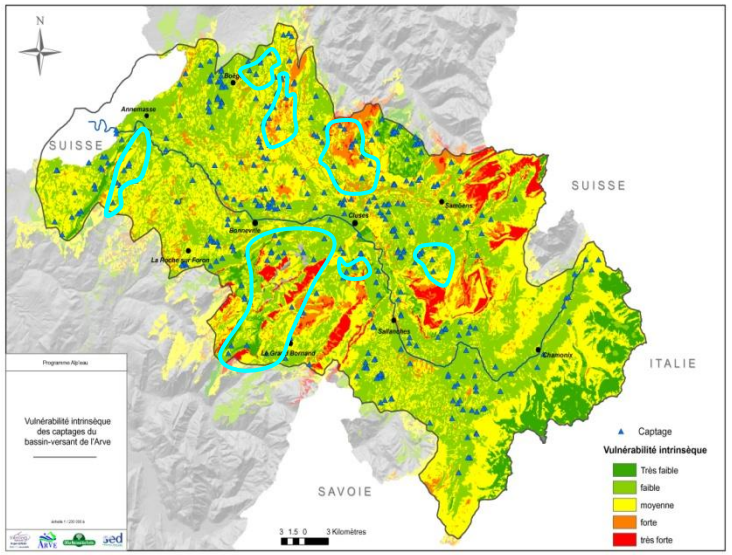

Conclusions

- Des niveaux de connaissances et des moyens très variables selon les gestionnaires

- Les travaux Alp'eau (et en particulier les contributions scientifiques) révèlent la complexité du système

- Faire la part des choses entre d'un côté des recommandations simples et transposables et de l'autre des prescriptions plus précises et donc forcément plus complexes à déterminer

Conclusions

La contractualisation entre gestionnaires de l'eau et forestiers = une piste intéressante à creuser mais qui implique au préalable :

- Des interlocuteurs. Des acteurs organisés de part et d'autre (similitude entre l'éclatement de la propriété forestière et l'organisation de la gestion de l'eau ??)
- Des objectifs partagés (= réciproques et compris)
- Des moyens techniques (connaissances préalables, suivi), financiers et politiques (priorités)
- Une vision dans le temps (le temps du gestionnaire de l'eau et celui du forestier ne sont pas les mêmes)

= déterminer la taille critique (dans l'espace et dans le temps) et mutualiser.

Merci de votre attention